

CHAPITRE 11 – Femmes et hommes dans la société française (années 1950-1980)

Doc 3 p. 201 : La légalisation de l'avortement

Ces femmes [qui avortent], ce ne sont pas nécessairement les plus immorales ou les plus inconscientes. Elles sont 300 000 chaque année. Ce sont celles que nous côtoyons chaque jour et dont nous ignorons la plupart du temps la détresse et les drames. C'est à ce désordre qu'il faut mettre fin. C'est cette injustice qu'il convient de faire cesser [...].

Je voudrais tout d'abord vous faire partager une conviction de femme – je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes : aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. C'est pourquoi, si le projet qui vous est présenté tient compte de la situation de fait existante, s'il admet la possibilité d'une interruption de grossesse, c'est pour la contrôler et, autant que possible, en dissuader la femme.

Discours de Simone Veil, ministre de la Santé, à l'Assemblée nationale, le

26 novembre 1974.

Doc 4 p. 201 : Les femmes se libèrent

Les paysannes voient partout autour d'elles déferler la révolution domestique [...]. La femme cherche d'abord l'allègement des tâches ménagères. Elle supprime le feu de cheminée pour la cuisinière, puis la gazinière... Elle demande la machine à laver qui supprime le lavoir. [...] La femme a dû batailler pour chaque nouvelle conquête. [...] Jeunes mariées, nouvelles retraitées mènent le mouvement qui s'accélère depuis 1960-1962. [...] Les femmes du bourg ont une garde-robe variée [...] ; les jeunes filles choisissent chandails, jupes, pulls dans les magasins de la ville. [...] La nouvelle coquetterie n'est pas, comme l'ancienne, limitée aux jours de fête. [...] La femme n'hésite pas à s'aventurer sur les terrains masculins. Le pantalon, conquis d'abord par les adolescentes, puis adopté par les jeunes femmes en 1956-1960 n'est pas seulement le symbole d'une nouvelle modernité... C'est aussi la victoire d'un sans-culottisme¹ féminin, qui entend désormais abolir les privilèges de l'homme, en les partageant.

Edgar Morin, sociologue et philosophe, Commune de France : la métamorphose de Plodémet, Librairie Arthème Fayard, 1967.

1. Mouvement révolutionnaire d'hommes issus du petit peuple des villes, qui se battent pour l'égalité lors de la Révolution de 1789.

Doc 2 p. 202 : Le regroupement familial (1976)

Changer la société française, la rendre plus juste, plus généreuse, bâtir pour l'an 2000 une société d'égalité et une société de justice, c'est impossible si on exclut complètement les étrangers. [...]

Le souci du gouvernement est de faire que les immigrés bénéficient peu à peu de l'égalité la plus large, pratique dans les faits avec la population française, et en particulier en ce qui concerne leur droit à vivre normalement chez nous avec leur famille. Aujourd'hui, nous lançons une politique de l'immigration familiale qui va permettre aux immigrés de faire venir leur famille lorsque ces familles pourront convenablement s'insérer en France, lorsqu'elles auront un logement, lorsqu'elles pourront bénéficier d'un revenu stable.

Paul Dijoud, secrétaire d'État aux Travailleurs immigrés, 29 avril 1976.

Doc 3 p. 203 : Regard sur l'immigré

Taoufik Bestandji, né en 1957 à Constantine (Algérie), arrive en France en 1978.

En arrivant à Grenoble, j'ai découvert les immigrés. Chez nous, ceux qu'on appelait les immigrés revenaient au bled une fois par an, ils arrivaient avec de l'argent, ils étaient bien habillés alors que nous n'avions même pas un jean. On avait l'image de gens complètement épanouis dans l'immigration et on découvrait, en arrivant en France, qu'ils étaient aussi dans la misère. Ils logeaient dans des endroits insalubres¹, certains étaient au chômage, certains buvaient, c'était vraiment la misère sociale. Pourquoi est-ce qu'ils en étaient là ? Et puis on a découvert aussi leurs enfants : des gens complètement déchirés qui ne parlaient pas arabe comme nous, qui comprenaient quelques mots. Et quand on jouait, ils disaient : « Qu'est-ce que c'est qu'ça ? » Ils ne comprenaient rien du tout. Par contre, leurs pères étaient dans la nostalgie, ça leur rappelait le bled.

Témoignage de Taoufik Bestandji, recueilli en 2005 et publié sur le site du musée de l'Immigration, histoire-immigration.fr.

1. Logement qui présente des risques pour la santé.

Doc 3 p. 204 : L'État providence : le RMI

L'espoir, c'est aussi permettre à ceux qui sont les plus durement frappés, que notre société laisse partir à la dérive, que la marginalité guette, d'avoir droit à une deuxième chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion. Instaurer un droit au revenu minimum est une innovation d'une portée considérable. Après la création de la sécurité sociale, puis sa généralisation, après l'instauration du minimum vieillesse et des allocations-chômage, c'est construire le dernier étage [de l'État providence] [...].

La solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation, elle est la condition de sa réussite. Parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine. Oh, certes, le montant de l'aide sera insuffisant au regard du souhaitable. Mais il offrira à tous ceux qui en disposeront une nouvelle chance, un nouvel espoir. Une chance d'échapper à la misère.

Discours du Premier ministre Michel Rocard à l'Assemblée nationale,

29 juin 1988.

Doc 4 p. 205 : Le blues du chômeur

Le grand chef du personnel

L'a convoqué à midi

J'ai une mauvaise nouvelle

Vous finissez vendredi

Une multinationale

S'est offert notre société

Vous êtes dépassé

Et du fait vous êtes remercié

Il n'a plus d'espoir plus d'espoir

Il ne rentre pas ce soir

Il s'en va de bar en bar

Il n'a plus d'espoir plus d'espoir

Il ne rentre pas ce soir

Il se décide à traîner

Car il a peur d'annoncer

À sa femme et son banquier

La sinistre vérité

Être chômeur à son âge

C'est pire qu'un mari trompé

Il ne rentre pas ce soir

**« Il ne rentre pas ce soir ». Paroles : Claude Moine (Eddy Mitchell), musique :
Pierre Papadiamandis. © 1979 Universal Music Publishing France.**

Doc 2 p. 206 : La musique au cœur de la culture jeune

Spécialiste de la jeunesse en France, l'historienne Ludivine Bantigny présente dans cet ouvrage les nouvelles formes de la culture populaire des jeunes dans les années 1980.

La musique n'est évidemment pas séparable de ces nouvelles technologies et des pratiques culturelles qui y sont associées. Il en va ainsi de son interaction avec la radio et la télévision : les années 1980 consacrent le succès de stations et de chaînes purement musicales, chez les jeunes en particulier. Outre les émissions de variété qui se renouvellent dans leur présentation – images saturées et montages nerveux –, les clips – le mot entre dans le dictionnaire en 1986 – proposent des habillages visuels qui forment comme un écrin aux airs qu'ils mettent en scène. Des émissions leur sont tout entières dédiées qui établissent le classement des ventes (« Top 50 » à partir de 1984) et alimentent le marché. Des spectacles à vocation humanitaire (« Les Enfoirés » lancés par Coluche en 1986) réunissent des vedettes rassemblées pour l'occasion et qui chantent à l'unisson. [...] L'écoute est un peu plus encore individualisée, grâce au Walkman (le terme s'introduit dans le dictionnaire en 1982) [...].

Ludivine Bantigny, La France à l'heure du monde. De 1981 à nos jours,

© Éditions du Seuil, 2013.

Leçon p. 208 : Femmes et hommes dans la société française (années 1950-1980)

A - La France du baby-boom

1. Une croissance démographique inédite

Entamée pendant la guerre, la croissance démographique s'accélère. La forte natalité traduit l'optimisme en l'avenir et s'accompagne d'un net recul de la mortalité, notamment infantile : c'est le « baby-boom ».

Mais, à partir de 1965, la baisse de la fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie entraînent un vieillissement de la population française.

2. L'immigration en hausse

L'appel massif à une main-d'oeuvre immigrée, venue d'Europe du Sud et de plus en plus du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, contribue pour un tiers à cette augmentation de population.

L'arrivée de ces travailleurs étrangers, couplée à un fort exode rural, révèle le manque criant de logements : les bidonvilles se multiplient. Pour répondre à ce problème, l'État lance des programmes de construction d'habitations à loyer modéré (HLM).

Cependant, face à la dépression économique qui débute en 1973, le gouvernement décide de fermer les frontières aux immigrés de travail (1974). Les immigrés sont contraints de choisir entre le retour au pays ou l'installation définitive. Pour faciliter leur intégration, le droit au regroupement familial est reconnu en 1976.

B - De la croissance à la dépression économique

1. Les mutations de la population active

Pendant les Trente Glorieuses, la population active augmente et se transforme : baisse du nombre de paysans, augmentation de celui des ouvriers. Les classes moyennes incarnent la nouvelle société, composée des cadres et des femmes qui s'émancipent par des emplois dans les bureaux.

2. La dépression économique

Dans une France qui vit à l'heure de la mondialisation, la crise économique des années 1970 a de fortes répercussions. Le nombre d'ouvriers baisse et des industries ferment leurs portes.

Le nombre de chômeurs augmente nettement à partir de 1975. Au sein des entreprises, les conflits sociaux deviennent plus difficiles et vifs. Face à la montée de la pauvreté, qui touche en particulier les femmes, les jeunes et les immigrés, le gouvernement crée en 1988 le RMI.

C- Une société en mouvement

1. Les contestations de la jeunesse

La génération du baby-boom est la première à accéder massivement aux études supérieures. Confrontée à un modèle familial fondé sur l'autorité du père, hostile au pouvoir gaulliste, cette jeunesse réclame plus de liberté et descend dans la rue en mai et juin 1968. En 1974, l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans permet aux jeunes de s'exprimer davantage politiquement.

2. Les combats pour les droits des femmes

Les femmes, à travers le féminisme, revendiquent le droit à l'autonomie. Face au conservatisme social et religieux, beaucoup se mobilisent pour le droit à la contraception et à l'avortement. En 1967, la loi Neuwirth autorise l'accès à la contraception, mais celle-ci n'est entièrement autorisée qu'à partir de 1974. En 1975, la loi Veil légalise l'avortement (IVG).

Si le taux d'activité des femmes et leur niveau de qualification n'ont cessé d'augmenter depuis les années 1960, les discriminations dans le monde du travail restent fortes. La loi Roudy est adoptée en 1983 pour lutter contre les inégalités salariales et professionnelles.

Brevet p.212 - Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents

Doc 2 : Les dispositions de la loi Veil

L'interruption volontaire de grossesse est décidée par la femme enceinte concernée lorsqu'elle estime que sa grossesse la place dans une situation de détresse.

L'intervention doit être réalisée par un médecin, dans un cadre hospitalier, avant la fin de la dixième semaine de grossesse. La femme doit réaliser des démarches obligatoires destinées à son information et à sa réflexion préalablement à l'intervention. Deux consultations médicales sont prévues avec un délai de réflexion d'une semaine entre les deux. Les risques et les alternatives à l'avortement sont présentés par les médecins. Une consultation psycho-sociale est également prévue. [...]

Le médecin et le personnel de santé disposent d'une clause de conscience. Ils ne sont pas obligés de pratiquer l'intervention mais doivent, dans ce cas, en informer immédiatement la femme.

L'interruption volontaire de grossesse pour motif thérapeutique est autorisée, sans condition de délai, si deux médecins attestent que sa continuation met en péril grave la santé de la femme ou qu'il y a une forte probabilité que l'enfant à naître soit atteint d'une affection d'une particulière gravité reconnue comme incurable au moment du diagnostic. »

D'après la loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse.